

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE SCOT 2019 –
AFFECTATION DU RESULTAT 2018 BUDGET PRINCIPAL**

PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT
- 3 JUN 2019
D.R.C.L
GREFFE - P.F.R.A.

L'an deux mil dix neuf le vendredi 24 Mai à 9 heures, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à Saint André de Sangonis à l'invitation du Président en date du 14 Mai 2019.

Etaients présents ou représentés :	Francis BARDEAU, Christian BILHAC (représenté par Berthe BARRE), Olivier BERNARDI, Olivier Brun, Laurent DUPONT, Bernard FABREGUETTES, Jean-Pierre GABAUDAN, Jean-Claude LACROIX, Béatrice NEGRIER-FERNANDO, Jean TRINQUIER, Yolande PRULHIÈRE, Valérie ROUVEYROL, Claude VALERO, Daniel JAUDON (représenté par Georges PIERRUGUES), Philippe SALASC, Jean-François SOTO, Louis VILLARET
Absents ou excusés :	Sébastien ANDRAL, Claude CARCELLER, Béatrice FABRE, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Gaëlle LEVEQUE, Jean-Noël MALAN, Nicole MORERE, Marie PASSIEUX, Marie-Pierre PONS, Frédéric ROIG, Michel SAINT-PIERRE, Laurent SINTES, Irène TOLLERET,
Invités : 30 ; Quorum : 16 ; Présents ou représentés : 17 et 1 procuration	

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, la délibération n° 2019-02 du Comité Syndical du Sydel du 15 février 2019 portant approbation du Budget Primitif du SCOT pour l'exercice 2019,

Vu, la délibération n° 2019-05 du Comité Syndical du SCOT du 5 avril 2019 portant approbation du Compte Administratif du Budget SCOT pour l'exercice 2018,

Vu, l'avis Favorable des membres du Bureau du 10 mai 2019,

Considérant la sollicitation de la préfecture concernant la nécessité de détailler les inscriptions au chapitre 012,

Des ajustements budgétaires rendent nécessaires l'adoption d'un budget supplémentaire pour le budget SCOT pour l'exercice 2019.

Le Budget Supplémentaire intègre les résultats de la section de Fonctionnement et d'Investissement du Compte Administratif 2018.

Les résultats de clôture de l'exercice 2018 s'élèvent à

- un déficit de fonctionnement de -116 613.39 €
- un excédent d'investissement de 196 805.66 €

Par ailleurs, le Budget Supplémentaire se présente comme suit

- avec un équilibre des dépenses et des recettes réelles en Fonctionnement
- avec un sur équilibre des dépenses et des recettes réelles en Investissement :

Section de Fonctionnement

DÉPENSES		RECETTES	
Dépenses nouvelles	0 €	Recettes nouvelles	116 613.39 €
Restes à réaliser 2018	0 €	Restes à réaliser 2018	0 €
Résultat de Fonctionnement Reporté (002)	116 613.39 €		
TOTAL	116 613.39 €	TOTAL	116 613.39 €

Section d'Investissement

DÉPENSES		RECETTES	
Dépenses nouvelles	0 €	Affectation en réserves (1068)	0 €
Restes à réaliser 2018	0 €	Restes à réaliser 2018	0 €
Virement à la section d'investissement	0 €	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (001)	196 805.66 €
TOTAL	0 €	TOTAL	196 805.66 €

Le Comité Syndical
Après en avoir délibéré,
DECIDE

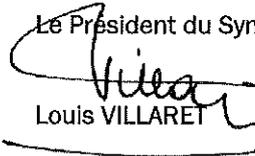
A l'unanimité des suffrages exprimés

- ✓ D'Approuver l'affectation des résultats de clôture de l'exercice 2018 comme détaillé ci-dessus
- ✓ D'Adopter le Budget Supplémentaire 2019 du Budget SCOT selon les orientations ci-dessus et détaillées en annexe.

Clermont l'Hérault, le 27 Mai 2019
Le Président certifie sous sa responsabilité
La présente délibération exécutoire le 27 Mai 2019

Publiée le 27 Mai 2019
Transmise le 27 Mai 2019

Le Président du Syndicat


Louis VILLARET

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)		116 613,39
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 116 613,39	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	116 613,39	116 613,39

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)		
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 196 805,66
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		196 805,66

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	116 613,39	313 419,05
---------------------	------------	------------

- (1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
- (2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).
- (4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
011	Charges à caractère général	22 600,90	0,00	0,00		22 600,90
012	Charges de personnel et frais assimilés	92 225,00	0,00	0,00		92 225,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion courante	114 825,90	0,00	0,00		114 825,90
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	114 825,90	0,00	0,00		114 825,90
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	21 688,10		0,00		21 688,10
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	21 688,10		0,00		21 688,10
	TOTAL	136 514,00	0,00	0,00		136 514,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	116 613,39
	=	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	253 127,39

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes directes		0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	136 514,00	0,00	116 613,39		253 127,39
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes de gestion courante	136 514,00	0,00	116 613,39		253 127,39
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	136 514,00	0,00	116 613,39		253 127,39
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement			0,00		0,00
	TOTAL	136 514,00	0,00	116 613,39		253 127,39

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=	
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	253 127,39

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
 (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
 (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (5) DF 023 = RI 021 ; DJ 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DJ 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
 (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DJ 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= (1)+(2)+(3))
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	104 788,10	0,00	0,00		104 788,10
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'équipement	104 788,10	0,00	0,00		104 788,10
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
	Total des dépenses financières		0,00	0,00		0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	104 788,10	0,00	0,00		104 788,10
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00		0,00
	TOTAL	104 788,10	0,00	0,00		104 788,10
						+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						0,00
						=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						104 788,10

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= (1)+(2)+(3))
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	83 100,00	0,00	0,00		83 100,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	83 100,00	0,00	0,00		83 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00		0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
	Total des recettes financières		0,00	0,00		0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	83 100,00	0,00	0,00		83 100,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	21 688,10		0,00		21 688,10
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	21 688,10		0,00		21 688,10
	TOTAL	104 788,10	0,00	0,00		104 788,10
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						196 805,68
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						301 593,76

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	0,00
--	-------------

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	22 600,90	0,00	
60623	Alimentation	500,90	0,00	
60631	Fournitures d'entretien	100,00	0,00	
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00	
617	Etudes et recherches		0,00	
6182	Documentation générale et technique	200,00	0,00	
6226	Honoraires	15 000,00	0,00	
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	0,00	
6257	Réceptions	1 500,00	0,00	
6262	Frais de télécommunications	300,00	0,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	2 000,00	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	92 225,00	0,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.		1 000,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion		2 000,00	
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations		1 000,00	
64111	Rémunération principale		32 225,00	
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence		2 000,00	
64118	Autres indemnités		9 000,00	
64131	Rémunérations	67 506,00	-46 506,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		12 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite		10 000,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C		1 000,00	
6478	Autres charges sociales diverses	24 719,00	-23 719,00	
014	Atténuations de produits		0,00	
65	Autres charges de gestion courante		0,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		114 825,90	0,00	
66	Charges financières (b)		0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		114 825,90	0,00	
023	Virement à la section d'investissement		0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	21 688,10	0,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	21 688,10	0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		21 688,10	0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		21 688,10	0,00	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		136 514,00	0,00	

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

116 613,39

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

116 613,39

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	
73	Impôts et taxes		0,00	
74	Dotations, subventions et participations	136 614,00	116 613,39	
74718	Autres	6 614,00	25 270,00	
7472	Régions	18 000,00	64 402,79	
7473	Départements		6 100,60	
74758	Autres groupements	111 900,00	20 840,00	
75	Autres produits de gestion courante		0,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		136 614,00	116 613,39	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		136 614,00	116 613,39	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		136 614,00	116 613,39	

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	116 613,39

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	104 788,10	0,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	104 788,10	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	
2184	Mobilier		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp		0,00	
Total des dépenses d'équipement		104 788,10	0,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		104 788,10	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		104 788,10	0,00	

+

RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SYDEL DU PAYS COEUR D'HERAULT - 34 - BUDGET ANNEXE SCOT	BS 2019
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	83 100,00	0,00	
1311	Etat et établissements nationaux	24 000,00	0,00	
13158	Autres groupements		0,00	
13258	Autres groupements	59 100,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
	Total des recettes d'équipement	83 100,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		0,00	
	Total des recettes financières		0,00	
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	
	TOTAL RECETTES REELLES	83 100,00	0,00	
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	21 688,10	0,00	
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cad	21 591,10	0,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	48,00	0,00	
28184	Mobilier	49,00	0,00	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	21 688,10	0,00	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	21 688,10	0,00	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	104 788,10	0,00	

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	196 805,66
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	196 805,66

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A B pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

